



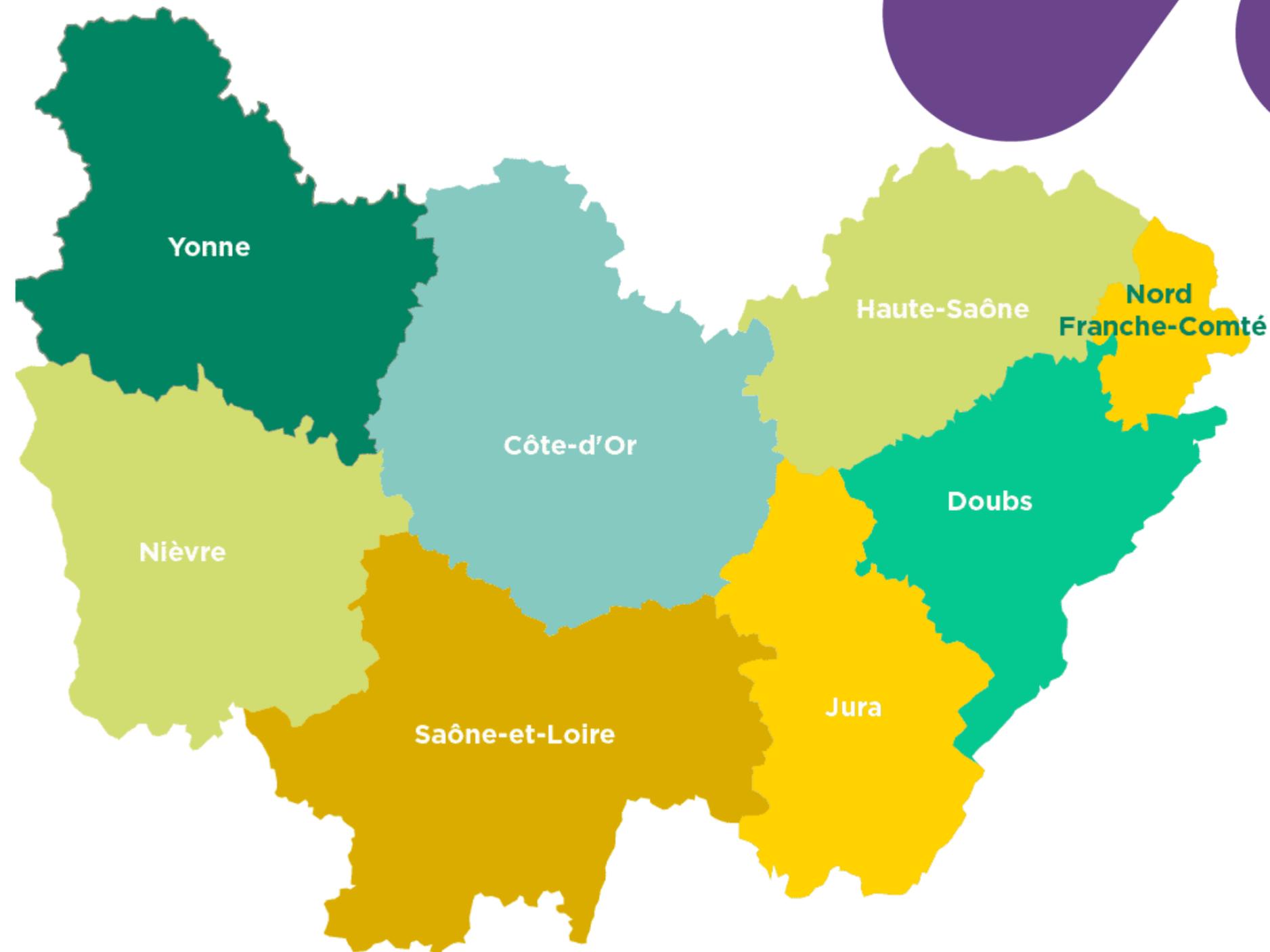
Structurer et organiser la prévention et la promotion de la santé au plus près des territoires : retour d'expérience du Réseau régional d'appui à la prévention et à la promotion de la santé en Bourgogne–Franche-Comté

Adelphe Sabine OUEDRAOGO¹, Gaëlle PETITJEAN¹, Élise GUILLERMET¹,
Éric LALAU², Alain MORIN²

1 – Ireps BFC
2 – ARS BFC

Le contexte

- Région Bourgogne-Franche-Comté
 - 8 territoires
 - des besoins et des dynamiques différentes
- Manque de lisibilité
- Manque de communication
- Manque de coordination



Le réseau régional d'appui à la prévention et promotion de la santé

- Création en 2019
- Appui aux politiques territoriales de prévention et de promotion de la santé (PPS)
- Cohérence avec le projet régional de santé (PRS) de Bourgogne-Franche-Comté



Proposer des **stratégies d'intervention efficaces** pour la mise en œuvre de la politique régionale de santé en matière de promotion et prévention en santé

Professionaliser les **acteurs locaux** pour améliorer l'efficacité de la politique régionale de prévention

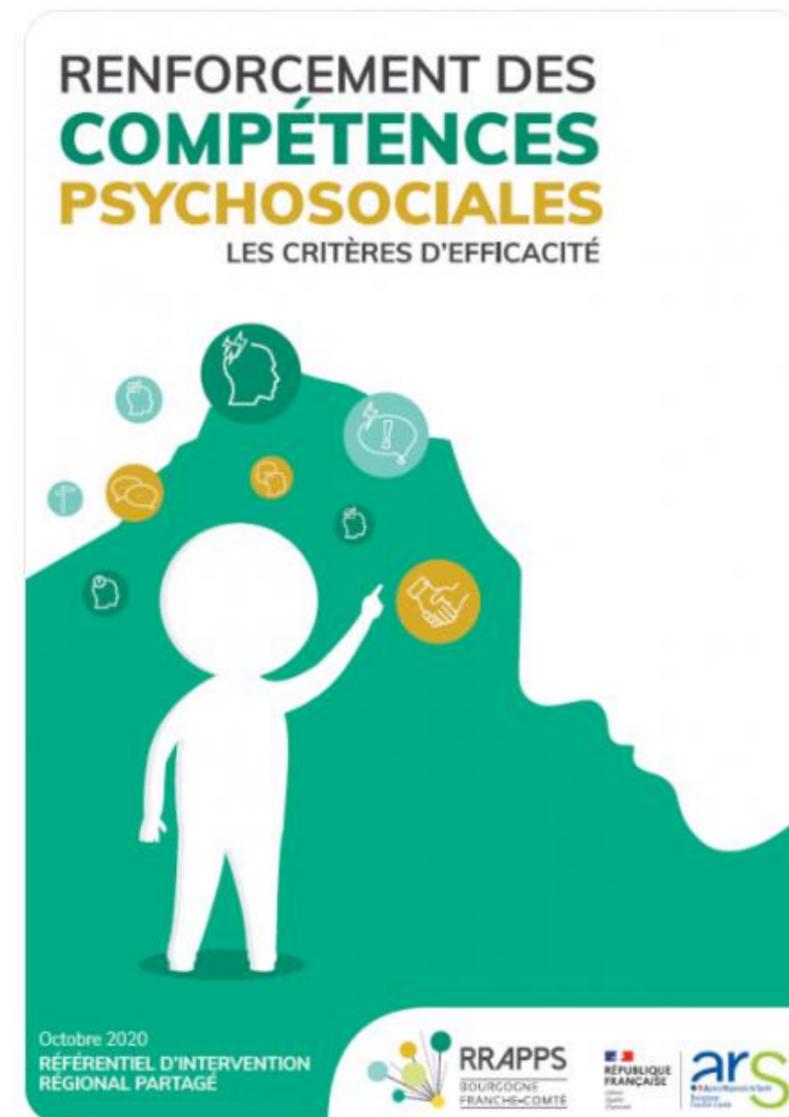
Construire en lien avec les directions territoriales (DT) de l'ARS, une **offre structurée, adaptée et cohérente** de PPS pour répondre aux besoins sur chaque territoire

Développer une **culture partagée** entre les acteurs de PPS en région

Harmoniser des pratiques basées sur des référentiels communs lesquels participent au renforcement des savoirs experts des membres du réseau

Actions engagées pour répondre aux objectifs

- Accompagnement méthodologique
- Création de référentiels
- Réunions de programmation
- Commission thématique
- Échanges de pratiques
- Journées départementales



Nos outils

THÉMATIQUES ▾ TERRITOIRES ▾ PUBLICATIONS RRAPPS ACTUALITÉS LE RÉSEAU VEILLE DOCUMENTAIRE MÉTHODOLOGIE DE PROJET

Comment être efficace en promotion de la santé ?

Thématiques

La politique régionale de prévention et de promotion de la santé, issue de la Stratégie nationale de santé, est définie par le projet régional de santé 2018-2028, décliné dans le Schéma régional de santé 2018-2022. Elle est mise en oeuvre par la Direction de la santé publique de l'ARS Bourgogne-Franche-Comté en collaboration avec les délégations départementales, en cohérence avec les besoins identifiés sur les territoires.




Territoires

Le Rrapps dans chaque territoire / département de Bourgogne-Franche-Comté, c'est :

- ▶ un appui aux décideurs pour identifier les besoins et les ressources locales
- ▶ une coordination de promoteurs locaux de prévention pour proposer une offre de prévention répondant aux besoins identifiés,
- ▶ et un appui pour repérer et professionnaliser les acteurs locaux si l'offre est insuffisante




Publications RRAPPS

Le Rrapps Bourgogne-Franche-Comté propose **des guides et des référentiels** pour accompagner le développement de la promotion de la santé en région et développer des actions favorables à la santé (repères théoriques, exemples d'actions, outils pédagogiques...). Ils sont complétés par **des documents de transfert de connaissances** (vidéo, diaporama...) permettant une meilleure appropriation de leur contenu.






<https://rrapps-bfc.org>

Veille documentaire

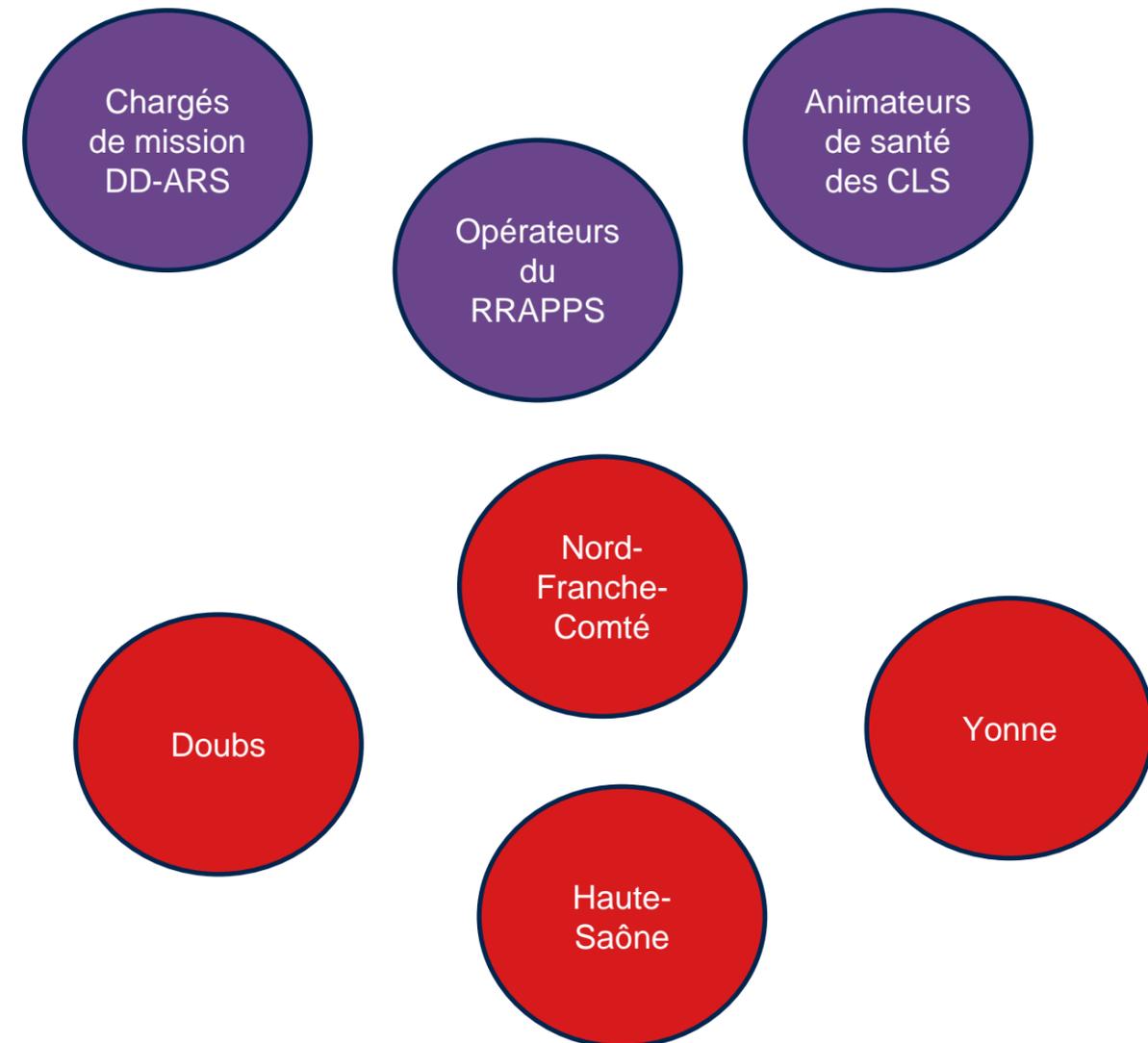
Actualité - 22/09/2023
LE MONDE.FR

«Faire reposer la lutte contre l'obésité sur la seule responsabilité des individus est une ineptie». Tribune du Collectif interrassociatif pour la santé environnementale




Méthode et résultats

- Questionnaire en ligne (125 répondants)
- entretiens semi-directifs (12)



Résultats de l'évaluation

« Le réseau vise... »

La co-construction de programmes efficaces et cohérents (57%)

La montée en compétences (48%)

Une programmation territoriale cohérente (38%)

L'appui méthodologique et l'échange de pratiques (37%)

« Son apport le + important est... »

L'amélioration de la coordination (65%)

Les échanges de pratiques avec d'autres (45%)

L'appropriation de nouveaux outils et méthodes d'intervention (36%)

« Où en sommes-nous ? Ce qui est notable... »

« Le Rrapps est un label de qualité qui rend légitime l'intervenant/l'intervention. »

« Un cadre partenarial pour coconstruire mais l'approche n'est pas encore suffisamment appropriée. »

« Un réseau qui permet plus d'interconnaissance mais n'a pas encore suffisamment abouti à des projets collaboratifs et à une offre cohérente sur les territoires. »

Les points d'amélioration

- Améliorer la participation
- Étendre le calendrier de programmation
- Rendre visible la capacité de réponses aux besoins territoriaux
- Améliorer la couverture des besoins en PPS dans les zones rurales
- Rendre possible la contractualisation avec des opérateurs locaux

Les points d'amélioration

- Améliorer l'interconnaissance et l'envie de travailler ensemble
- Ouverture aux autres acteurs de la PPS
- Des outils de reporting et de suivi
- Des référentiels simplifiés pour les transferts de connaissances aux non-initiés
- Faciliter la mise en réseau des porteurs de projets et la valorisation des interventions par le site internet

Conclusion

Le dispositif permet une **déclinaison** de la politique régionale de prévention et de promotion de la santé **au plus près des territoires** dans une logique **partenariale** et en facilitant la **coordination** des acteurs et des interventions.